

## AU SOMMAIRE

|                                                                                      |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----|
| RETOUR VERS 2070 :<br>QUELLES PROJECTIONS POUR<br>LA POPULATION DE LA LOIRE ?        | 2  |
| RECHERCHE APPARTEMENT<br>OU MAISON : QUELLES ATTENTES<br>EXPRIMÉES PAR LES MÉNAGES ? | 7  |
| REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES                                                              | 13 |
| CONCLUSION                                                                           | 15 |

# LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE À L'HORIZON 2070



LES MODES DE VIE SONT UN DES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DE LA CONSTRUCTION DE L'ACTION PUBLIQUE. S'INTERROGER SUR « QUI VIT, CONSOMME, HABITE, ÉCHANGE... » EST AU CŒUR DE LA RÉFLEXION DES ÉLU.E.S. DANS LE CADRE DE LEURS PROJETS DE TERRITOIRE. AVEC CETTE PUBLICATION EPURES DONNE UN ÉCLAIRAGE SUR LES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES À VENIR.

**785 000 habitants** : c'est, en 2050, le pic de population que devrait connaître le département de la Loire si les tendances nationales se prolongeaient. Le département gagnerait ainsi un peu plus de 20 000 habitants supplémentaires par rapport à aujourd'hui<sup>1</sup>, avant de perdre de la population à partir de 2050. Ce pic démographique serait atteint dès **2044** en France Métropolitaine. À l'inverse, il surviendrait en 2055 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Autre phénomène notable, le **vieillement de la population**, qui s'accélère et qui va toucher fortement le territoire ligérien comme le reste de la France Métropolitaine.

Ces évolutions sont issues d'hypothèses du modèle Omphale, construit par l'INSEE sur la fécondité, l'espérance de vie et le solde migratoire national. En analysant les projections démographiques Omphale à l'échelle des EPCI de la Loire<sup>2</sup>, on constate à la fois des trajectoires contrastées (hausse ou baisse de population), des ressorts démographiques différenciés mais paradoxalement une certaine convergence des dynamiques à terme.

<sup>1</sup> Le chiffre de départ des projections démographiques du modèle Omphale est le recensement de la population 2018.

<sup>2</sup> Seules SEM, RA, LFa et FE font l'objet d'une analyse car l'INSEE ne transmet pas de projection de population pour les EPCI de moins de 50 000 habitants.

# I RETOUR VERS 2070 : QUELLES PROJECTIONS POUR LA POPULATION DE LA LOIRE ?

## DANS LA LOIRE, UNE AUGMENTATION DE LA POPULATION JUSQU'EN 2050<sup>1</sup>

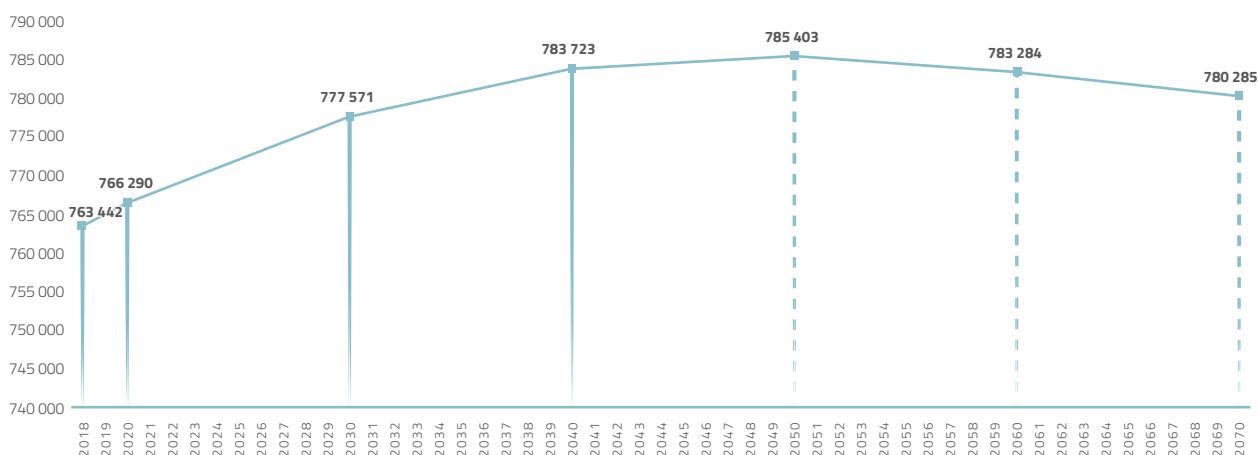
Selon le scénario central du modèle Omphale, la population du

département de la Loire devrait s'accroître de 0,15% par an jusqu'en 2030 puis cette croissance ralentirait pour s'arrêter en 2050.

A noter que les scénarios de population haute et basse, fondés

sur d'autres hypothèses de fécondité, de mortalité et de solde migratoire national, amèneraient des écarts notables avec ce scénario central : plus ou moins 8% en 2050, plus ou moins 17% en 2070.

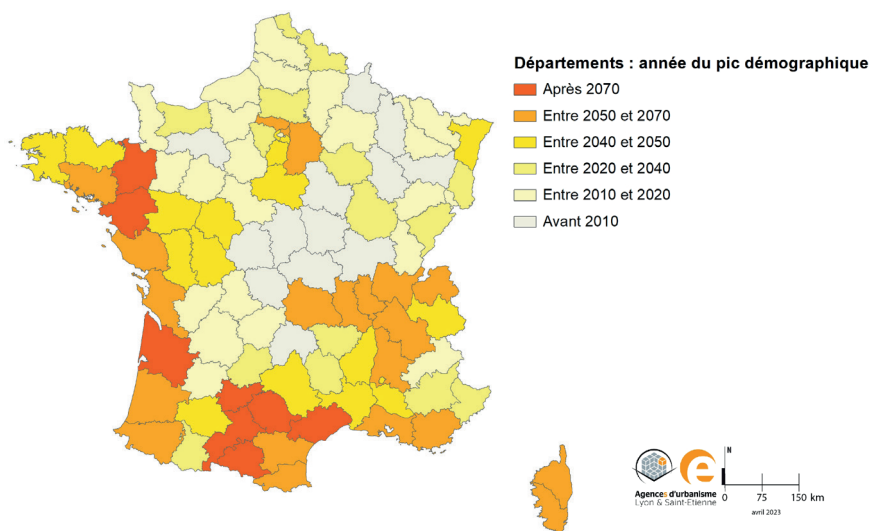
### PROJECTIONS OMPHALE : LA POPULATION DE LA LOIRE À L'HORIZON 2070



Source : Insee, projections démographiques Omphale 2018-2070

**Le phénomène de pic démographique, loin d'être isolé en France, concerne la plupart des départements.** La Loire, comme une grande partie des départements rhônalpins, appartient à la vingtaine des départements dont le pic serait atteint entre 2050 et 2070. Les départements du centre et du nord-est ont déjà atteint leur pic alors que ceux de la frange ouest et du sud-ouest l'atteindront tardivement (carte suivante).

### ANNÉE AU COURS DE LAQUELLE LA POPULATION DÉPARTEMENTALE SERAIT MAXIMALE SELON LE SCÉNARIO CENTRAL



<sup>1</sup> Pour plus d'explications sur le modèle Omphale et les projections démographiques, cf chapitre 3, repères méthodologiques

## VERS UNE CONVERGENCE DES DYNAMIQUES ENTRE LES GRANDES INTERCOMMUNALITÉS

A l'horizon 2050, Saint-Etienne Métropole, Loire Forez agglomération et Forez-Est gagneraient des habitants, dans des proportions plus modestes à Saint-Etienne Métropole qu'à Loire Forez agglomération et Forez-Est. A l'inverse, Roannais Agglomération connaîtrait une perte de 10% de sa population. Cependant, malgré ces trajectoires différenciées, les évolutions des différents territoires auraient tendance à s'harmoniser avec le temps.



### A L'HORIZON 2050



#### SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

**+ 11 000** habitants

#### LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

**+ 11 000** habitants

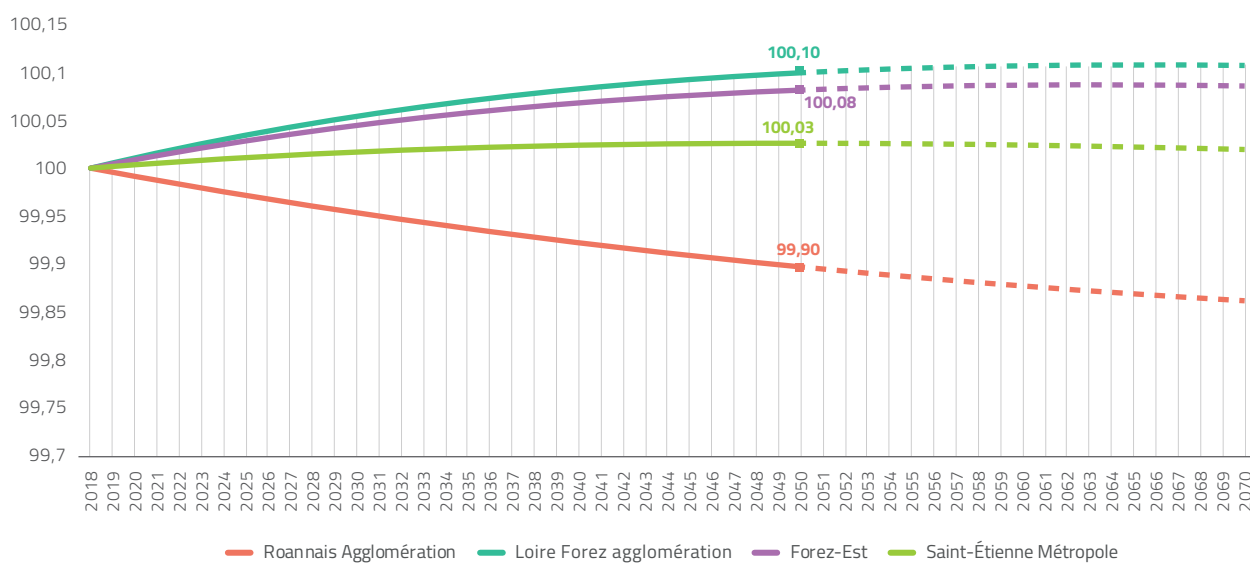
#### FOREZ-EST

**+ 5 000** habitants

#### ROANNE AGGLOMÉRATION

**- 10 000** habitants

### EVOLUTION DE LA POPULATION PROJETÉE EN BASE 100



Source : Insee, projections démographiques Omphale 2018-2070



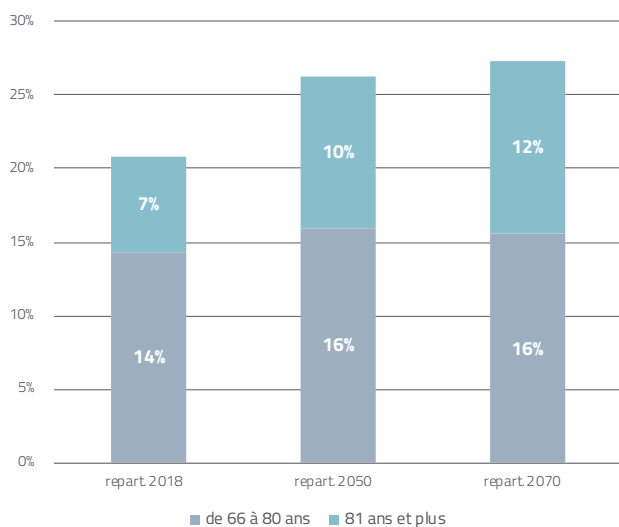
## LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION S'ACCENTUE DANS LA LOIRE COMME DANS LE RESTE DE LA FRANCE

L'évolution globale du nombre d'habitants cache en réalité des changements structurels profonds, en premier lieu **le vieillissement de la population** : en 2050, les personnes âgées de 66 ans et plus représenteront 26% de l'ensemble de la population ligérienne contre 21% trente ans plus tôt.

**Ce vieillissement s'exercera sur tout le territoire national, et de manière plus rapide que dans la Loire** car il se situe aujourd'hui à un niveau moins élevé : en 2018, seulement 18% de la population a 65 ans et plus et ce taux sera de 26%. C'est aussi la croissance du nombre de personnes de 81 ans et plus qui est très rapide : en France, ce nombre va plus que doubler d'ici 2050 ; dans la Loire, le phénomène sera légèrement moins fort, avec une augmentation de 60%.

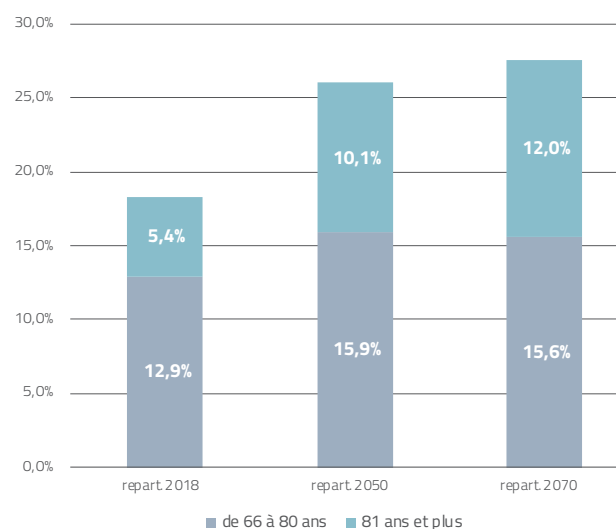


EVOLUTION DE LA PART DES PERSONNES DE 66 ANS ET PLUS DANS LA LOIRE



Source : Insee, projections démographiques Omphale 2018-2070

EVOLUTION DE LA PART DES PERSONNES DE 66 ANS ET PLUS EN FRANCE



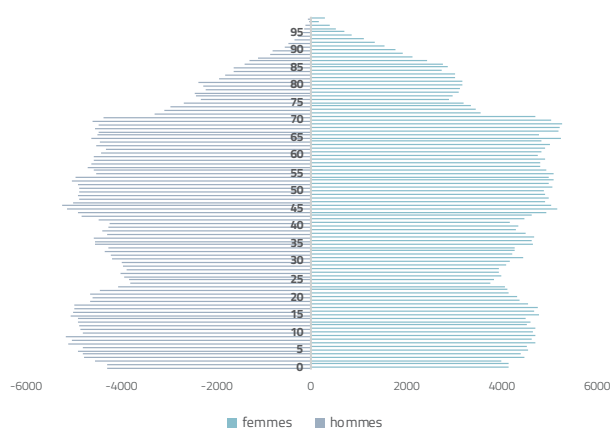
Source : Insee, projections démographiques Omphale 2018-2070

Les pyramides des âges de la population ligérienne en 2018 et en 2050 illustrent ce phénomène : allongement sensible des tranches d'âge de 70 ans et plus, chez les hommes comme chez les femmes et diminution des enfants.

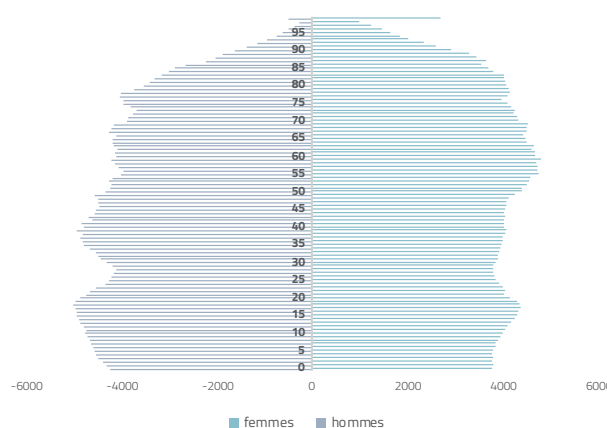
Ces évolutions interrogent fortement les politiques publiques pour répondre aux besoins de ces publics dans leur diversité (âge, composition familiale, modes de vie...) : offres sociales, culturelle, habitat et jusqu'à la prise en charge de la dépendance.

Elles questionnent également le tissu économique local et national, avec le recul des populations en âge de travailler. Ce déséquilibre se traduira-t-il par une adaptation des habitudes de travail et des moyens de production au sein des entreprises ? Ou encore par des politiques d'accueil migratoire ?

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE PYRAMIDE DES ÂGES EN 2018



DÉPARTEMENT DE LA LOIRE PYRAMIDE DES ÂGES EN 2050



Source : Insee, projections démographiques Omphale 2018-2070

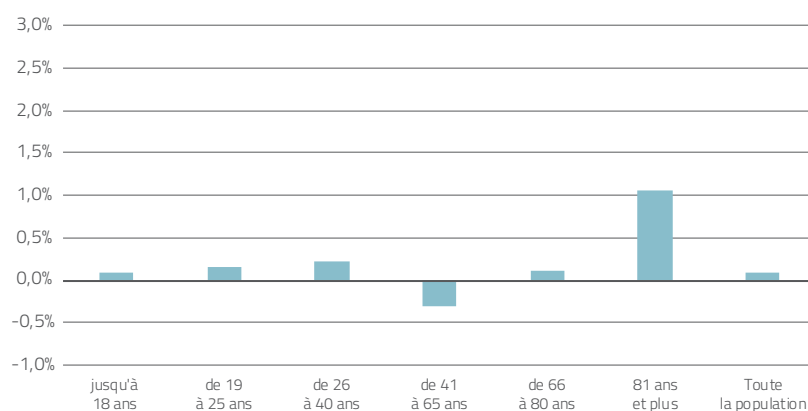
Source : Insee, projections démographiques Omphale 2018-2070

## UNE ÉVOLUTION DES CLASSES D'ÂGE DIFFÉRENCIÉE SELON LES EPCI

**Une augmentation modérée des classes d'âge jeunes et jeunes actives, un recul des actifs de plus de 40 ans et un développement de la population dépendante à Saint-Étienne Métropole**

Malgré une croissance marquée des personnes de 81 ans et plus, la Métropole stéphanoise devrait garder une population étudiante et de jeunes actifs. En revanche, elle pourrait perdre une partie des actifs de plus de 40 ans.

VARIATION PROJETÉE ANNUELLE MOYENNE DE LA POPULATION SELON LA CLASSE D'ÂGE DANS SAINT-ETIENNE METROPOLE



Source : Insee, projections démographiques Omphale 2018-2070

### Un développement porté par la population en âge de retraite à Loire Forez agglomération et à la Communauté de communes de Forez Est

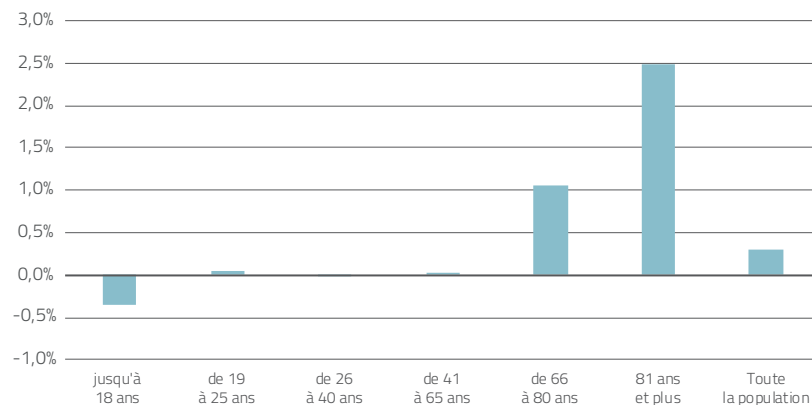
A Loire Forez agglomération et à Forez-Est, les 81 ans et plus seraient en très forte progression, avec des taux d'accroissement annuels moyens de 2,5%. Les 66-80 ans seraient également marqués par une hausse. Toutes les autres classes d'âge seraient stables, sauf à Loire Forez agglomération où on observerait un recul des enfants et des adolescents.

**Ces évolutions pourraient renforcer l'économie présentielle au sein de ces territoires, mais elles questionnent aussi l'attractivité auprès des classes actives ainsi que la prise en charge des personnes dépendantes, dans des secteurs desservis inégalement par les services et les transports collectifs.**

### Un recul des classes d'âge jeunes et actives à Roannais Agglomération

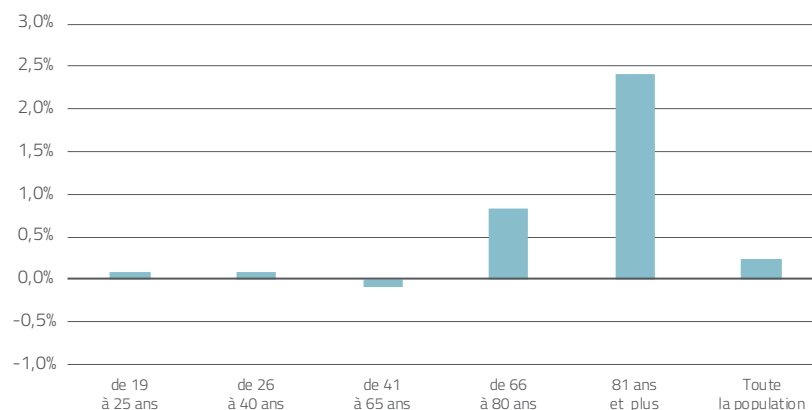
Selon le modèle Omphale, l'agglomération roannaise pourrait connaître une baisse de population dans toutes les tranches d'âge excepté les retraités de moins de 80 ans, stables, et les personnes de 81 ans et plus, en hausse. La question de la prise en charge du vieillissement et de l'attractivité auprès des actifs se pose avec acuité, comme dans les territoires de la plaine et des Monts du Forez.

VARIATION PROJETÉE ANNUELLE MOYENNE DE LA POPULATION SELON LA CLASSE D'ÂGE DANS LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION



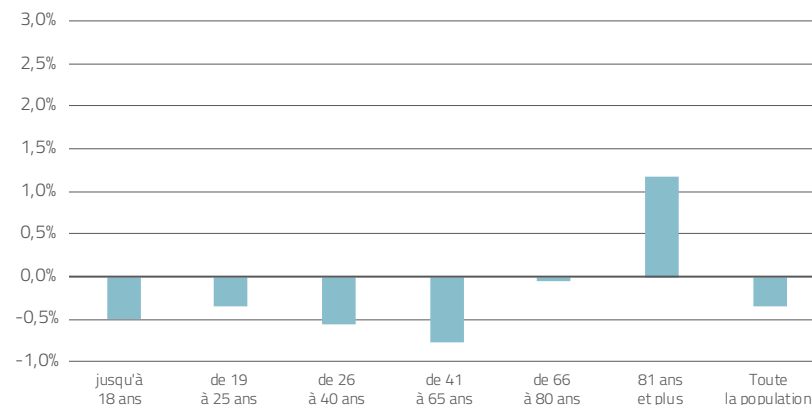
Source : Insee, projections démographiques Omphale 2018-2070

VARIATION PROJETÉE ANNUELLE MOYENNE DE LA POPULATION SELON LA CLASSE D'ÂGE DANS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ EST



Source : Insee, projections démographiques Omphale 2018-2070

VARIATION PROJETÉE ANNUELLE MOYENNE DE LA POPULATION SELON LA CLASSE D'ÂGE A ROANNAIS AGGLOMERATION



Source : Insee, projections démographiques Omphale 2018-2070

# I RECHERCHE APPARTEMENT OU MAISON : QUELLES ATTENTES EXPRIMÉES PAR LES MÉNAGES ?

En France, selon les **tendances** observées, la **population continuera de vieillir** dans les prochaines décennies et les naissances pourraient devenir moins nombreuses que les décès. En conséquence, comme l'explique Jean-François Léger<sup>1</sup>, « seule une immigration soutenue (et jeune) pourrait ralentir le vieillissement démographique et assurer la poursuite d'une croissance du nombre d'habitants si l'on considère ces deux perspectives comme souhaitables pour la France métropolitaine. »

Ce raisonnement peut être transposé à l'échelle des territoires : **attirer des ménages** habitant en France ou à l'étranger est un **levier pour maintenir la population et les actifs**. Plus encore, **renforcer la qualité du cadre de vie** profitera certes aux hypothétiques nouveaux arrivants mais aussi à toute la **population en place**. Beaucoup d'EPCI, par exemple, identifient, dans leurs projets de territoire et leurs documents cadre (PLH, PLUi...), la nécessité de **favoriser les parcours résidentiels** dans un espace restreint et ainsi **d'aider au maintien des populations** sur leur commune ou **à proximité**.

La Loire est un département qui se caractérise à la fois par des espaces urbains denses, avec la présence d'une Métropole et de villes moyennes, mais aussi par des espaces périurbains et ruraux. Quels sont les facteurs d'attractivité et de qualité résidentielle de ces différents espaces ? Ces facteurs évoluent-ils dans le temps ?

## L'ÉTUDE « EXODE URBAIN, UN MYTHE, DES RÉALITÉS »

Commandée par le Réseau rural français, l'étude « Exode urbain », a été lancée en juin 2021 avec le soutien du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) et de l'Europe (FEADER). Elle est opérée par le GIP L'Europe des Projets Architecturaux et Urbains dans le cadre du programme POPSU Territoires. L'objectif de cette étude était d'établir si la pandémie de Covid-19 avait déclenché le départ des habitants des grandes villes vers les communes rurales. Au-delà de cette question centrale, les travaux engagés ont permis d'observer les projections résidentielles et les flux migratoires avant et après la crise sanitaire, mais aussi d'analyser les raisons qui poussent aujourd'hui les personnes à gagner des espaces ruraux.

Sources :

« Exode urbain, un mythe, des réalités », Coordination Hélène Milet, Eva Simon, Aurore Meyfroidt et Nicolas Maisetti.

« L'exode urbain ? Petits flux, grands effets. Les mobilités résidentielles à l'ère (post-)covid », POPSU Territoires, mars 2022.



On s'appuiera ici d'une part sur des éclairages nationaux, dont le travail mené sur le sujet de l'exode urbain et d'autre part sur des données locales, dont une enquête qualitative réalisée en 2022 dans le Sud Loire.

<sup>1</sup> « La population de la France va-t-elle diminuer ? Le rôle de l'immigration », Population et avenir numéro 760, novembre-décembre 2022



## LES MÉTROPOLIS, PLAQUES INCONTOURNABLES DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES

Les **travaux réalisés sur l'exode urbain** se sont appuyés sur l'exploitation des données de la plateforme de recherche immobilière leboncoin et des contrats de réexpédition de courrier du groupe La Poste. Ces deux sources de données confirment **l'attractivité des grands pôles urbains** français. Paris et les grandes Métropoles, qui concentrent, outre la population, de nombreux **emplois** et **services**, captent l'écrasante majorité des flux résidentiels.

**Qu'est-ce qui fait l'attractivité de ces grands pôles urbains ? L'emploi, l'offre de formations**, notamment du supérieur, mais aussi des aspects propres au **cadre de vie** : l'offre culturelle, la densité de la vie sociale, la diversité commerciale, l'accessibilité aux services administratifs...

La Métropole de Saint-Etienne, 14<sup>e</sup> en France par son nombre d'habitants, répond à ce schéma. L'emploi et les établissements d'enseignement supérieur constituent un puissant levier d'attractivité résidentielle. Le cadre de vie ressort également comme facteur d'attractivité (ou de non-attractivité) dans les enquêtes :

- les étudiants (interrogés par le magazine « l'Étudiant » dans le cadre du palmarès des villes étudiantes<sup>2</sup>) mettent en avant l'accès au logement



*[C'est] très peu cher, tout le monde a des appartements de minimum 30 m<sup>2</sup> en centre-ville »*

mais aussi le coût modéré des transports collectifs, en lien avec la politique de la collectivité (un abonnement à la Stas de 110 euros

en 2021 contre 218 en 2020) et de la restauration, avec, selon le magazine, la ville étudiante de France où la pinte de bière est la moins chère. Le tissu associatif et l'ouverture des lieux culturels aux étudiants (Sainté pass) ressortent aussi dans les atouts de la ville.

- pour les actifs, le coût du logement est également un atout : à Saint-Étienne, le prix de vente d'un appartement dans l'ancien correspond à moins de dix années de revenus<sup>3</sup>. Plus largement, l'identité du territoire, sa tradition ouvrière, ressortent comme un critère fort d'attachement dans l'enquête réalisée en 2022 auprès des habitants du Scot Sud Loire, si bien que beaucoup de personnes qui quittent le bassin de vie stéphanois pour des raisons d'emploi ou de formation cherchent à y revenir ensuite.

Chez les classes moyennes, les attentes peuvent être fortes du côté des politiques publiques, concernant la nature en ville, la rénovation énergétique ou le renouvellement urbain :



*J'aimerais que des choses soient faites pour protéger les parcelles vertes, tout en pensant des rénovations énergétiques sur tout ce qui est inhabité, et en misant tout sur de l'habitat sobre. Et qu'ils redynamisent encore, comme ils le font, le centre-ville de Saint-Etienne ». Même chose pour les transports collectifs ou les pistes cyclables : « La ligne de TER vraiment je ne comprends pas qu'elle ne soit pas renouvelée, doublée... Il y avait ce projet d'autoroute, mais c'est encore faire le choix de la voiture, du camion... En termes de mobilités douces, il y avait vraiment un sujet dans la vallée du Gier. Et pourtant on est dans Saint-Etienne Métropole ! »<sup>4</sup>*



<sup>2</sup> <https://www.letudiant.fr/classements/classement-des-villes-etudiantes/laureat/saint-etienne.html>

<sup>3</sup> « MÉTROSCOPE - Les 22 métropoles françaises - Analyses chiffrées et focus sur la qualité de vie », FNAU, mai 2020, <https://www.epures.com/images/pdf/demographie-statistiques/metro-scope-2020-web-bd.pdf>

<sup>4</sup> « Quel regard des habitants du Sud Loire sur le territoire et son devenir ? », epures, 2022



## LA NATURE EN VILLE, CRITERE D'ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE DES METROPOLES ?



*La ville est aujourd'hui l'horizon de vie de plus de la moitié des humains. Les citoyens, aspirent à réduire les nuisances urbaines dont ils peuvent être victimes afin d'atteindre un niveau de bien-être supérieur en vivant dans un environnement de qualité. Ils cherchent par conséquent à réduire la pollution, la consommation d'espaces naturels en densifiant les villes, mais aussi à limiter l'effet de leurs activités sur l'environnement et à faire des villes des lieux plus amènes.<sup>5</sup>»*

*Au printemps 2017, une enquête a été menée auprès d'un échantillon représentatif en âge et genre de la population des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Nord*

*arrondissements de Lyon. Les choix exprimés par les 240 Lyonnais interrogés en matière d'éléments de bien-être mettent en évidence des préférences très marquées. Ceux-ci expriment une préférence nette pour les aménités naturelles. Trois éléments apparaissent particulièrement valorisés : un environnement sain et sans nuisance, l'accessibilité aux espaces naturels pour les loisirs et le paysage naturel. Le niveau de sécurité des biens et des personnes et l'accès aux services de santé ressortent également comme des critères importants<sup>6</sup>.*

*La crise sanitaire a renforcé la demande sociale de contact avec la nature : la mise en arrêt des villes a rendu visible*

*la faune et la flore, mais aussi en creux les pollutions urbaines (sonores, atmosphériques, lumineuses...) ; le confinement au sein du logement ou à ses abords immédiats a fait progresser la demande de biens avec un jardin et l'attractivité des quartiers situés à proximité des parcs. En conséquence, les inégalités d'accès à la nature, conjuguées aux inégalités sociales, sont devenues plus criantes<sup>7</sup>.*

*Enfin, les canicules successives des années 2010 et du début des années 2020 ont révélé l'importance de la végétation et des cours d'eau pour rafraîchir les villes et apporter des espaces de repos aux personnes.*



<sup>5</sup> De l'intérêt pour la nature en ville : Cadre de vie, santé et aménagement urbain, Revue d'économie Régionale et Urbaine, Lise Bourdeau Le page, décembre 2019

<sup>6</sup> Évaluer le bien-être sur un territoire. Comprendre pour agir sur les facteurs d'attractivité territoriaux, Lise-Bourdeau Le page, mai 2020

<sup>7</sup> [https://www.epures.com/images/pdf/environnement-dev-durable/club\\_nature\\_en\\_ville\\_15juin21.pdf](https://www.epures.com/images/pdf/environnement-dev-durable/club_nature_en_ville_15juin21.pdf)

## LE DESSERREMENT DES CENTRES URBAINS DENSES, MOTEURS DE LA PÉRIURBANISATION

L'analyse des données de recherche immobilière et des contrats de réexpédition de courrier montrent aussi que les **espaces périurbains** enregistrent presque tous un « **effet Covid** » positif sur leur solde migratoire.

Quelle que soit la taille de l'aire d'attraction, on constate une **augmentation des flux nets** de la commune centre vers les autres communes du pôle urbain ou de la couronne et des pôles urbains autres que la commune centre vers la couronne. Ainsi, le desserrement urbain, qui désigne le départ des populations des centres urbains au profit de leurs périphéries, se poursuit, voire se renforce depuis 2020.

Quels sont les profils et les motivations de ces ménages ayant quitté les communes centres, voire leur couronne ? Il est impossible d'en établir un portrait monolithique, tant leur diversité est grande. Comme le rappelle Eric Charmes<sup>8</sup>, il faut tout d'abord souligner l'ancrage local de ces ménages et l'attachement fort dont ils témoignent à leur espace de vie.



*La question périurbaine ne se réduit pas à la force centrifuge exercée sur les accédants modestes par le marché immobilier. Beaucoup de familles sont fortement ancrées localement, et leurs parcours résidentiels et professionnels s'organisent dans un 'pays' ». De plus, « [...] les ménages qui portent cette dynamique [de la périurbanisation] ne se sont pas nécessairement fourvoyés, n'ont pas toujours été mal informés ou leurrés par l'illusion du pavillon à la campagne. (...) Les ménages de classe moyenne qui vivent dans le périurbain défendent leur espace de vie et lui trouvent beaucoup d'avantages. »*

Source : Éric Charmes

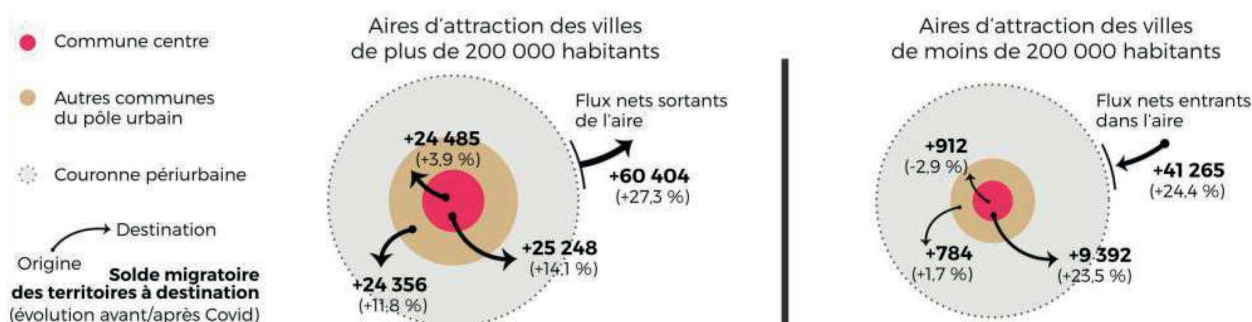
C'est donc, au-delà de l'accessibilité à la maison individuelle, **le caractère rural qui fait l'attractivité de ces territoires** : « *Le périurbain ne se caractérise pas seulement par des pavillons, mais aussi par un semis de villages.* »

## LES VILLES MOYENNES : UNE ATTRACTIVITÉ RENFORCÉE ?

Les **villes moyennes** correspondent aux villes qui se situent entre les métropoles et les territoires à dominante rurale. France Stratégie, dans le cadre d'une étude commandée par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales<sup>9</sup>, les a retenus les critères suivants :

- appartenance à une unité urbaine de plus de 20 000 habitants ;
- catégorie « commune-centre » au sein du zonage en aire d'attraction des villes de l'Insee et compte plus de 10 000 habitants ;
- situation hors de l'aire d'attraction des villes des 22 métropoles institutionnelles.

FIGURES 5  
RENFORCEMENT DES DYNAMIQUES DE PÉRIURBANISATION  
Migrations définitives entre pôles urbains, centres urbains et couronnes périurbaines (mars 2020 - mars 2021)



En moyenne à l'échelle nationale, les espaces périurbains ont fortement gagné en population depuis le début de la crise sanitaire, et les variations les plus importantes concernent les départs des centres vers les couronnes, avec une hausse de **14,1%** pour les plus grandes aires et de **23,5%** pour les plus petites.

Source : données des contrats réexpédition de courrier, La Poste - traitement UMR CESAER, dans le zonage en aire d'attraction des villes de l'INSEE





Les chercheurs ont identifié **cinq profils** de différents de **ménages ayant quitté un centre urbain depuis le début de la pandémie**.

Chaque profil se caractérise par des propriétés sociologiques (âge et structure du ménage, position sociale et niveau de vie, types d'emploi et conditions de travail, lieux de vie antérieur) et des types de projets résidentiels (motifs du départ, ressources et contraintes, besoins et envies, goûts et dégoûts, manières d'habiter) :

- les **retraités et pré-retraités, de retours au pays** après une vie professionnelle en ville ou extérieurs au territoire, en quête d'un cadre de vie de qualité (soleil, verdure, mer...)

- les **ménages de profession intermédiaire et classes populaires stables**, allongeant leurs navettes quotidiennes grâce au télétravail

- les **cadres supérieurs et professionnels qualifiés avec enfants** : alliant grande mobilité et télétravail, l'un des deux membres du ménage conserve souvent son poste métropolitain et alterne télétravail et navettes de longue distance régulières, tandis que l'autre travaille à domicile ; ce type peut s'étendre aux ménages de même profil sociologique qui conservent leur résidence principale dans une métropole mais investissent à la campagne dans un bien immobilier « multifonction »<sup>13</sup>

- les **familles de diplômés alliant télétravail et projet de reconversion professionnelle** plus ou moins alternatif

- les **marginiaux et population à la précarité plus ou moins choisie** : des profils moins médiatisés, rencontrés dans les territoires où il est possible de vivre de peu grâce à la solidarité locale, la débrouille et l'autosuffisance.

**Des facteurs classiques de déménagement à la campagne, mêlés à des facteurs en recrudescence**

Les enquêtes de terrain ont mis en évidence les **facteurs classiques** de déménagement :

- les **effets d'âge et de cycle de vie** : la retraite, la naissance des enfants

- les **socialisation infantiles** (ce que l'on a connu étant enfant comme cadre de vie)

- le **travail** : ce dernier facteur a été impacté par la crise sanitaire avec le développement du télétravail, les bifurcations professionnelles (vers l'artisanat par exemple) suite aux accélérations technologiques et enfin la suspension des activités

(ou leur reconfiguration) pendant le confinement qui a pu rendre difficile le retour aux situations d'emploi antérieures (pour les travailleurs ayant connu des burn-out ou ayant eu de très longs trajets domicile-travail).

D'autres **facteurs, plus nouveaux**, sont en recrudescence dans le discours des enquêtés :

- une forte **aspiration à se rapprocher de la nature**

- une **prise de distance** avec le **mode de vie citadin** (pression, stress)

- des **préoccupations écologiques** grandissantes

- le **milieu rural, protecteur** des effets du **changement climatique**.



<sup>13</sup> L'« exode urbain », extension du domaine de la rente, Aurélie Delage & Max Rousseau - 4 juillet 2022, <https://metropolitiques.eu/L-exode-urbain-extension-du-domaine-de-la-rente.html>



# I REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

## LE MODÈLE OMPHALE DE L'INSEE<sup>1</sup> ET LES SCÉNARIOS DÉMOGRAPHIQUES

Les projections locales 2018-2070 présentées dans cette étude constituent une déclinaison des projections de population 2021-2070 pour la France diffusées par l'Insee en novembre 2021.

L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Ces évolutions, semblables quel que soit le territoire, sont appliquées aux comportements observés sur la zone d'intérêt<sup>2</sup>.

« Les différents scénarios se fondent sur des hypothèses de stabilisation rapide de la fécondité à 1,6, 1,8 ou 2,0 enfants par femme, et du solde migratoire (différence entre les personnes qui entrent sur le territoire français et les personnes qui en sortent), à 20 000, 70 000 ou 120 000 personnes par an.

Le scénario central de mortalité prolonge la baisse des quotients de mortalité de la décennie 2010 : l'espérance de vie à la naissance des hommes atteindrait 87,5 ans en 2070, soit une progression de 7,8 ans par rapport au niveau de 2019, avant la pandémie de Covid-19 (79,7 ans). Pour les femmes, la progression serait plus lente : 4,4 années gagnées, de 85,6 à 90,0 ans. Autour de cette hypothèse

centrale, la progression de l'espérance de vie est soit ralentie soit accélérée (+ ou - 3,5 ans en 2070), pour les hommes comme pour les femmes.

Trois scénarios complémentaires correspondent à des hypothèses de travail : fécondité très basse (1,5 enfant par femme, proche de la moyenne de l'Union européenne), espérance de vie constante à son niveau de 2019, solde migratoire nul à tous les âges (autant d'entrées que de sorties).

Enfin, le scénario central et les six scénarios qui n'en diffèrent que pour une composante sont prolongés jusqu'en 2121, offrant ainsi des projections à plus long terme<sup>3</sup>».

<sup>1</sup> Institut national de la statistique et des études économiques

<sup>2</sup> D'ici 2070, un tiers des régions perdraient des habitants - Insee Première - 1930

<sup>3</sup> Laurent Toulemon, Élisabeth Algava, Nathalie Blanpain, Gilles Pison, La population française devrait continuer de vieillir d'ici un demi-siècle, 2022, Population et Sociétés, n° 597

## COMMENT APPRECIER LES PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES ?

Comme le précise l'Insee, « les projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions : il est impossible de prédire comment évolueront exactement les différentes composantes démographiques dans le futur. **Les projections de population permettent d'illustrer et d'objectiver l'impact de l'évolution possible des comportements démographiques sur la structure et la taille de la population à moyen et long terme.** »

Mais quelles sont plus précisément les incertitudes qui pèsent sur ce modèle de projections ? Comme l'explique Jean-François Léger<sup>4</sup>, elles sont inégales selon les composantes que l'on considère.

La **mortalité**, si elle peut être impactée par des événements conjoncturels (canicule de 2003, épidémie de Covid-19), se caractérise par une forte inertie sur le temps long. Concernant cet aspect, certains experts questionnent l'hypothèse d'une progression de l'espérance de vie à l'horizon 2050 au même rythme que dans les années 2010, en évoquant la dégradation du système de santé.

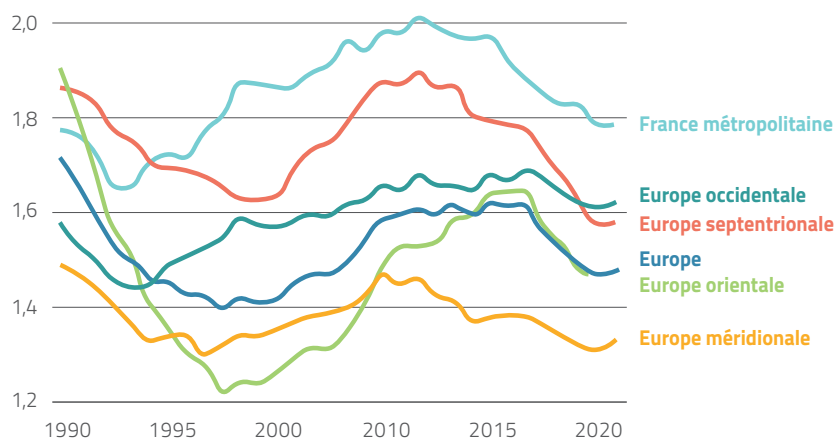
La **fécondité** présente plus d'incertitudes que la mortalité, au regard des variations constatées en France et en Europe au cours des dernières décennies (graphique ci-dessous). Sur ce point, la question est de savoir si la

France gardera ou non une fécondité plus forte que celle des autres pays européens.

Les **migrations** entre la France et les autres pays sont encore plus difficiles à estimer car elles dépendent à la fois de la conjoncture (économique, sociale, politique) des pays d'origines et de celle des pays d'accueil. Ce solde, fixé +70 000 personnes par an selon le scénario central du modèle Omphale, pourrait être sous-estimé.

Au-delà de ces incertitudes, d'autres facteurs pourraient venir percuter les évolutions démographiques : le **dérèglement climatique** aura probablement un impact sur les migrations internes comme externes à la France, ainsi que sur les décès et les projets de naissance. De même, les **crises internationales** (comme celle de la guerre en Ukraine) ou **économiques** (crise énergétique) auront des impacts sur toutes ces composantes.

LA FÉCONDITÉ EN FRANCE MÉTROPOLITAINE ET EN EUROPE DEPUIS 1990



Source : Population et avenir, novembre-décembre 2022

<sup>4</sup> « La population de la France va-t-elle diminuer ? Le rôle de l'immigration », Population et avenir numéro 760, novembre-décembre 2022

## I CONCLUSION

La Loire devrait connaître dans les prochaines décennies un ralentissement de sa croissance démographique et, au-delà de 2050, une baisse de population accompagnée d'un vieillissement. Cette tendance s'observe aussi dans le reste de la France. Elle sera plus ou moins prononcée selon la fécondité future des ménages : quels seront les choix et contraintes des femmes et hommes en âge d'avoir des enfants dans les prochaines décennies ? Une autre variable est celle des échanges avec l'étranger : arrivée de personnes en situation d'urgence climatique, économique, ou issues de pays en guerre, accueil d'étudiants internationaux, actifs recrutés à l'étranger sur des métiers en tension...

La situation française rejoint celle des pays occidentaux. En revanche, dans d'autres continents la transition démographique (baisse de la mortalité puis de la fécondité) est toujours en cours ou est à peine amorcée. C'est pourquoi à l'échelle mondiale, d'après les projections de l'ONU, l'humanité n'échappera pas à un surcroît de 2 milliards d'habitants d'ici trente ans. Cela pose la question du nombre de personnes que la planète, déjà confrontée au réchauffement climatique, pourra supporter. Pour Gilles Pison, la réponse se situe dans une évolution des modes de vie<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> « Huit milliards d'humains aujourd'hui, combien demain ? », Gilles Pison, Population et Sociétés n° 604, Octobre 2022



# LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

## À L'HORIZON 2070

### A RETENIR

La Loire devrait connaître dans les prochaines décennies un ralentissement de sa croissance démographique et, au-delà de 2050, une baisse de population accompagnée d'un vieillissement, comme dans le reste de la France. Face à ces évolutions, les collectivités locales et les EPCI ont un rôle central à jouer à travers leurs projets de territoires et les orientations des politiques publiques qui en découlent. Les conditions de maintien des populations, voire d'attractivité auprès de nouveaux ménages, s'envisagent pour partie en fonction du profil de ces ménages.

Les récents travaux de recherche sur l'exode urbain confirment le

rôle structurant des Métropoles dans les mobilités résidentielles en France, mais aussi le rôle de polarités urbaines ou rurales de taille plus modeste mais pourvoyeuses d'équipements, de commerces, d'un espace de vie correspondant aux besoins des ménages. . Les profils de ménages qui migrent vers ces différents espaces sont diversifiés (niveaux de revenu, âges, composition familiale...) Pour ceux qui rejoignent un territoire moins dense que le précédent, l'aspiration à vivre dans un logement plus grand, plus tranquille et proche de la nature se trouve renforcée, de même que les préoccupations écologiques ou de protection vis-à-vis des effets du réchauffement climatique.